

Les territoires

Avec une superficie de 27 209 km², la Bretagne représente 5 % du territoire national. Elle est découpée administrativement en 4 départements, 21 pays et 1 269 communes. Au 1^{er} janvier 2006, 1 235 communes (98,3 % de la population) coopèrent au sein de 118 EPCI : 1 communauté urbaine, 9 communautés d'agglomérations, 108 communautés de communes.

Les lois sur,

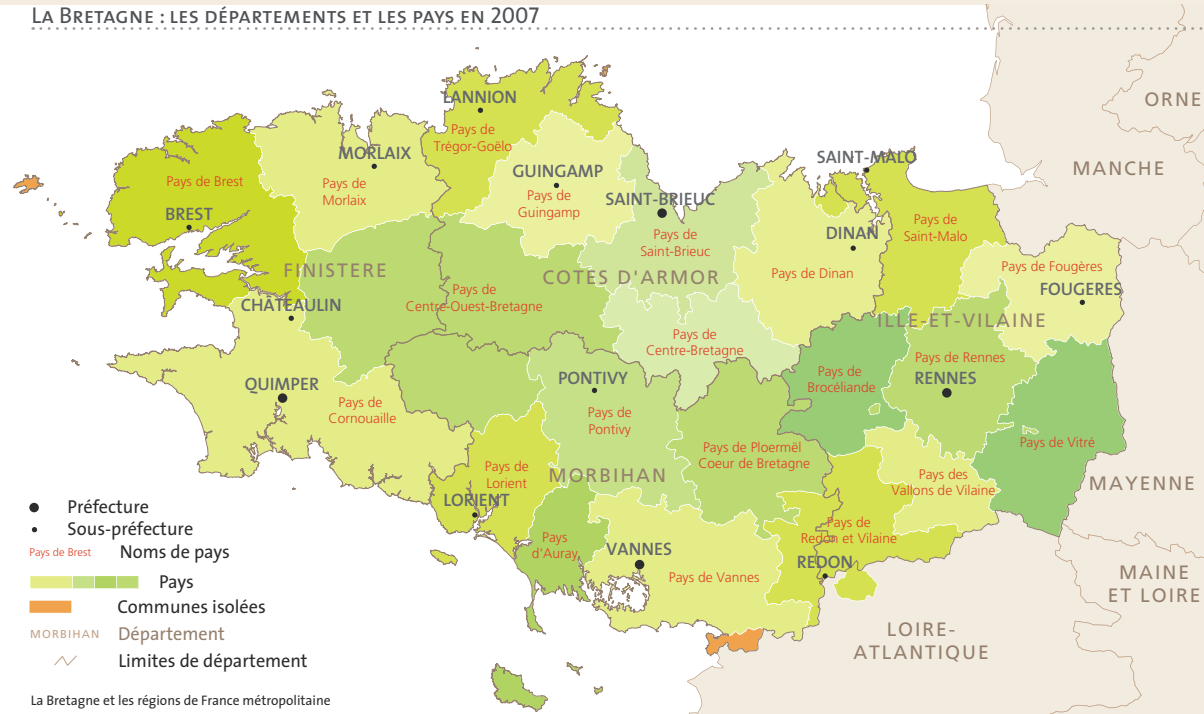
- ▶ la décentralisation (1983 et 2004),
- ▶ l'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (1999),
- ▶ la simplification et le renforcement de la coopération intercommunale (1999),
- ▶ la solidarité et le renouvellement urbain (2000),
- ▶ la démocratie de proximité (2003),

organisent la répartition des compétences entre les différents niveaux de gouvernance de l'action publique et ouvrent la voie du développement durable des territoires.

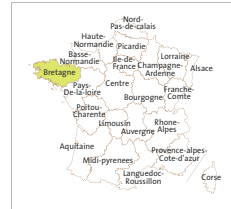
Les collectivités territoriales agissent de manière diversifiée en matière d'environnement. Elles ont des compétences spécifiques parmi lesquelles on peut citer :

- ▶ l'urbanisme et les documents de planification, l'adduction d'eau et la gestion des déchets pour les communes ou leurs groupements ;
- ▶ l'établissement des plans d'itinéraires de promenade et de randonnée pour les Départements ;
- ▶ la création des parcs naturels régionaux et des réserves naturelles régionales pour les Régions.

LA BRETAGNE : LES DÉPARTEMENTS ET LES PAYS EN 2007



La Bretagne et les régions de France métropolitaine



De leur côté, les services départementaux et régionaux de l'État interviennent dans un grand nombre de programmes d'actions environnementaux, ainsi que dans l'application et le contrôle de la réglementation.

En savoir plus

- www.insee.fr/fr/insee_regions/Bretagne/rfc/docs/oc107art3.pdf
- www.territoires.gouv.fr/indicateurs/portail_fr/index_fr.php
- www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_thematique/connaitre_le_territoire/les_pays_espaces_de

Sources

Données : Insee 2007
Carte : Préfecture de Région 2007, Route 500® © IGN - 2006

Les SCoT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification qui vise à définir les grandes orientations d'aménagement d'un pays ou d'une zone de coopération intercommunale pour 15 à 20 ans et à organiser, dans l'espace et dans le temps, les conditions du développement durable du territoire :

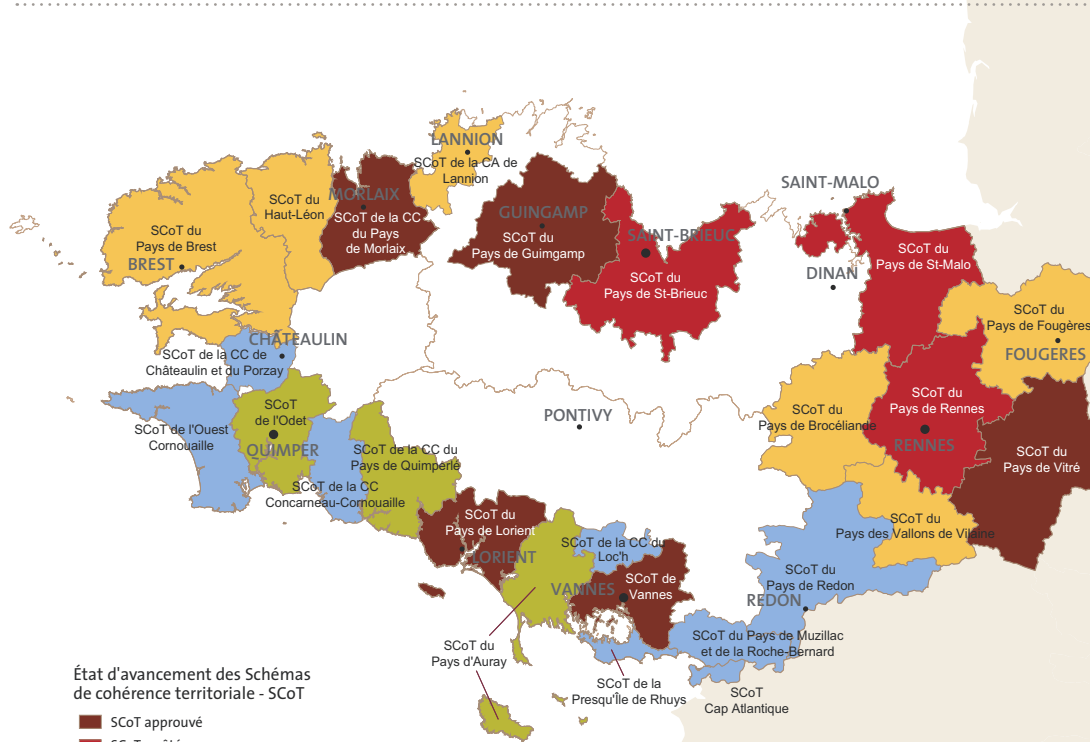
- un développement urbain maîtrisé ;
- la diversité des fonctions urbaines ;
- la mixité sociale ;
- l'utilisation économe de l'espace et des ressources naturelles ;
- la préservation de l'environnement et la prévention des risques.

Les SCoT ont été créés par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de décembre 2000. Les documents d'urbanisme des communes (PLU) et les documents relevant des politiques sectorielles des intercommunalités membres (plan local de l'habitat (PLH), plan de déplacements urbains (PDU) et zones d'aménagement concerté (ZAC)) doivent être compatibles avec les orientations du SCoT.

A l'inverse, les SCoT doivent être compatibles avec les chartes des parcs naturels régionaux, avec les orientations du SDAGE et les prescriptions des SAGE (voir page 115).

Fin 2007, 24 SCoT s'inscrivent sur le territoire breton, parmi lesquels on trouve 5 SCoT approuvés et 3 SCoT arrêtés. Les 16 autres sont en cours d'élaboration. En France au 1^{er} janvier 2007, 156 SCoT sont approuvés et 219 en élaboration.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES SCoT EN BRETAGNE EN NOVEMBRE 2007



État d'avancement des Schémas de cohérence territoriale - SCoT

- SCoT approuvé
- SCoT arrêté
- Document d'Orientation réalisé
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) réalisé
- Diagnostic réalisé
- Périmètre arrêté
- SCoT du Loch Nom du SCoT
- Limites de département
- CC : Communauté de communes
- CA : Communauté d'agglomération



En savoir plus

- www.bretagne.equipement.gouv.fr
- www2.urbanisme.equipement.gouv.fr/actu/scot/accueil.htm
- www.audiar.org/scot/
- www.territoires.gouv.fr

Sources

Données : DRE 2007, DIACT 2007
Carte : DRE 2007, Route 500® © IGN - 2006

La population

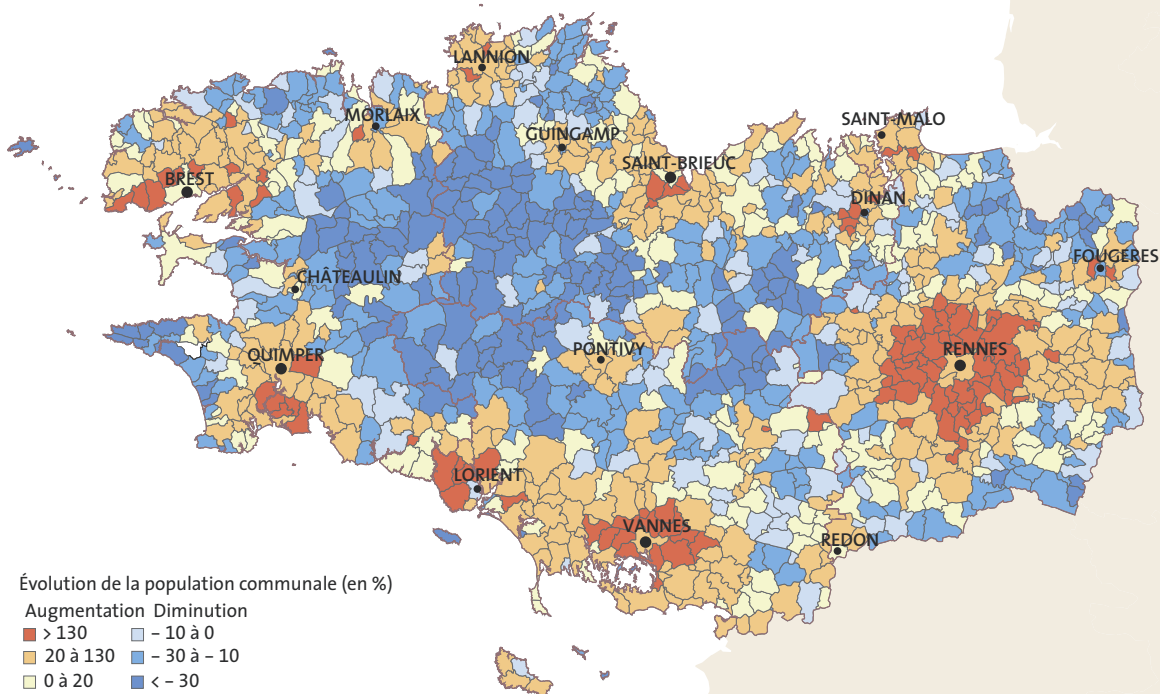
Au 1^{er} janvier 2007, la population bretonne est estimée à 3 103 000 habitants. La région a ainsi gagné 199 000 habitants entre 1999 et 2007 soit 25 000 en moyenne par an. Au cours de cette période, le taux de croissance annuel moyen de la population atteint 0,83 %, ce qui place la région au 8^e rang des régions métropolitaines.

Le dynamisme démographique est principalement concentré sur les grandes villes (arrivée de population active et retraitée) : Rennes (520 000 habitants), Brest (303 400), Lorient (186 000), Saint-Brieuc (121 000), Quimper (120 000) et Vannes (118 000). La population urbaine régionale est passée de 33,6 % en 1954 à 57,3 % en 1990 puis 71,5 % en 2006.

La densité moyenne de la Bretagne, 114 hab/km² (contre 107 en 1999), est proche de celle de la France et varie de 4 093 hab/km² (Rennes-35) à 9 hab/km² (Les Forges-56).

Les scénarios prospectifs réalisés en 2007 par l'Insee ainsi que par le CESR de Bretagne montrent que la population régionale pourrait s'établir entre 3,7 et 3,8 millions en 2030. Les problématiques de développement durable associées sont nombreuses : augmentation des différents types de pollutions et des déchets, étalement urbain, artificialisation du littoral (voir page 9) fractionnement des espaces naturels par les réseaux de transport (voir page 18).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION BRETONNE DE 1962 À 2006

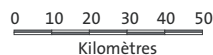


Évolution de la population communale (en %)

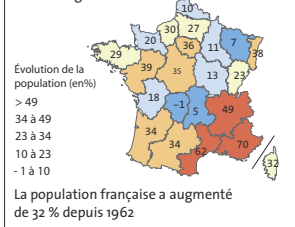
Augmentation Diminution



- Préfecture
- Sous-préfecture
- Limites de département



Valeurs régionales



En savoir plus

www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp

www.region-bretagne.fr

« Mobilité des populations et territoires de Bretagne, à l'horizon 2030 » CESR Bretagne 2007 (à télécharger sur : www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_institutio/cesr/)

Sources

Données : Insee 2007, CESR 2007, CRB 2007
Carte : Insee 2007, Route 500® © IGN - 2006

La pression foncière

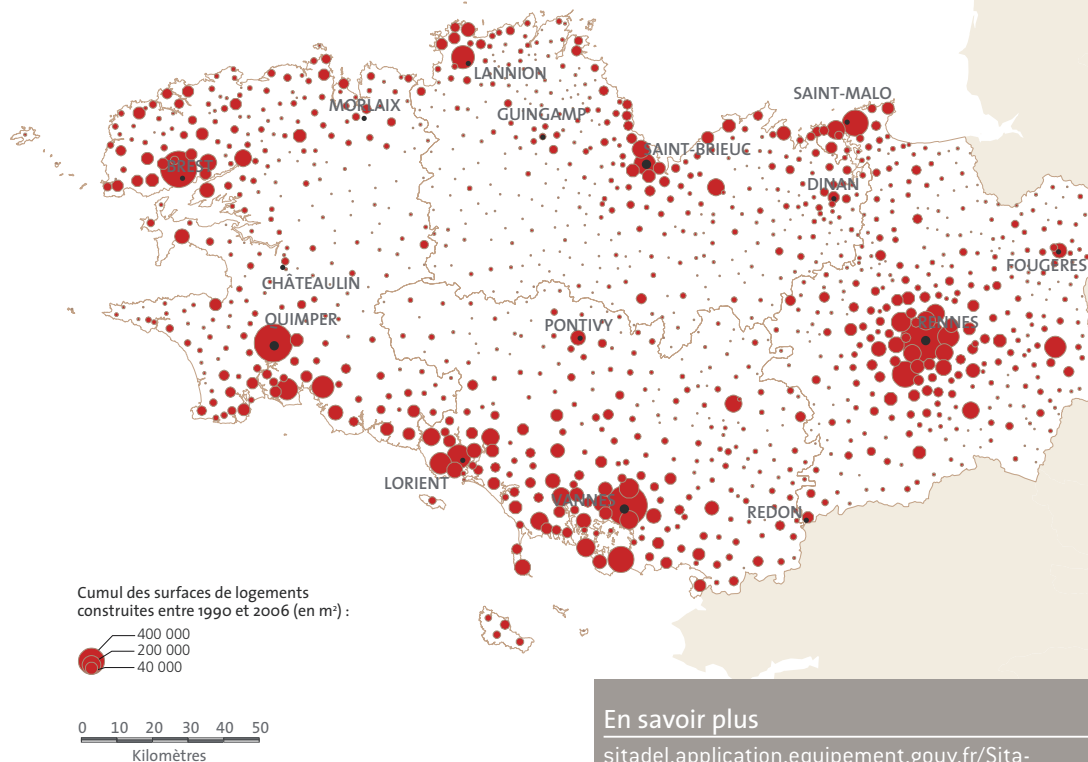
La Bretagne est confrontée à une pression foncière consécutive à son accroissement démographique continu, au développement permanent de la périurbanisation et à une attractivité toujours plus forte du littoral. Deux autres éléments aggravant sont, d'une part, le réseau routier breton très performant qui facilite les déplacements automobiles, et d'autre part, les formes urbaines peu denses qui favorisent une consommation importante d'espace.

La transition entre l'urbain et le rural est de moins en moins nette. Entre 1989 et 2006, les territoires agricoles ont perdu près de 3 600 hectares par an en moyenne, au profit des zones urbanisées (+ 2 550 ha) et des surfaces boisées (+ 1 050 ha).

La partie artificialisée du sol breton (sols artificiels bâtis et non bâtis, voies de communication, parkings, etc.) représente aujourd'hui 11 % du territoire régional. Le logement occupe environ 1 000 km² soit 3,6 % du territoire régional, avec une forte proportion de logements individuels (71 % contre 57 % en moyenne nationale).

La pression foncière s'exerce essentiellement sur l'agglomération rennaise (phénomène de périurbanisation) et sur la frange littorale, tout particulièrement le sud. Le littoral est 2,7 fois plus artificialisé que l'ensemble du territoire. Cette pression aboutit à des formes d'exclusion, le prix du foncier conduisant les ménages les moins fortunés à s'installer de plus en plus loin des zones de services. Le projet de création d'un établissement public foncier (EPF) permettrait de mieux maîtriser ces phénomènes. Ce projet

SURFACES CONSTRUITES EN BRETAGNE DE 1990 À 2006



d'EPF a été proposé et inscrit au Plan d'action stratégique de l'Etat en région (PASER).

Un réseau routier breton très performant qui facilite les déplacements automobiles et des formes urbaines peu denses qui favorisent une consommation importante d'espace sont deux éléments aggravants de cette pression foncière (voir page 19).

En savoir plus

sitadel.application.equipement.gouv.fr/SitadelWeb/Sitadel

www.littoral.ifen.fr/

www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp

www.bretagne.equipement.gouv.fr/

«Pour une stratégie foncière régionale adaptée aux enjeux des politiques territoriales en Bretagne» CESR, 2007
(à télécharger sur : www.region-bretagne.fr)

Sources

Données : CESR 2007, Ifen 2007, Insee 2006, DRE
Carte : Sitadel 1990 à 2006 - Observatoire du littoral, Route 500® © IGN - 2006

L'occupation du sol

En 2006, la Bretagne, d'une superficie totale de 2 750 000 ha, est occupée :

- ▶ pour 51 % du territoire, par des sols cultivés en prairies, cultures annuelles (céréales, oléagineux, protéagineux) ou cultures pérennes ;
- ▶ pour 37 % du territoire, par des sols naturels composés de superficies forestières, superficies toujours en herbe (STH), landes, eaux permanentes et zones humides ;
- ▶ pour 12 % du territoire, par des sols artificialisés bâtis ou non bâtis (routes, chantiers, carrières, terrains vagues, bâtiments et constructions).

Au niveau régional, entre 1992 et 2006 :

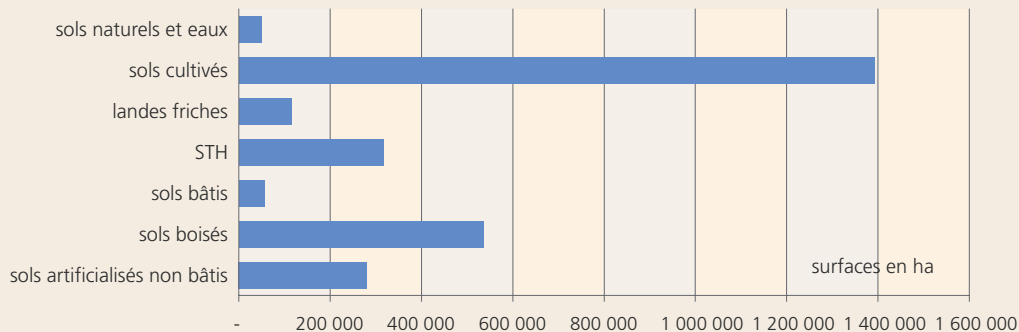
- ▶ les sols cultivés ont perdu 178 000 ha (- 11 %) ;
- ▶ les superficies toujours en herbe sont restées stables ;
- ▶ l'ensemble des surfaces boisées (bois et forêts, superficies boisées hors forêt, peupleraies) a gagné 110 000 ha (+ 26 %) ;
- ▶ les sols artificialisés bâtis ou non bâtis ont gagné près de 90 000 ha, soit + 27 % sur cette période.



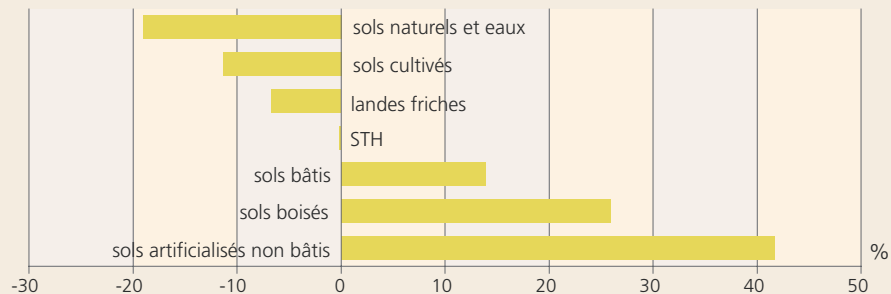
© IGN (France) - Photothèque Nationale - 1993

Marais d'eau douce et zones humides - Le Rieux

PRÉDOMINANCE DES SOLS CULTIVÉS EN BRETAGNE EN 2006



VARIATION DE SURFACE ENTRE 1992 ET 2006 EN POURCENTAGE



En savoir plus

www.ifen.fr/bases-de-donnees/occupation-du-sol.html

Sources

Données : Agreste – Draf Bretagne - Résultats des enquêtes sur l'utilisation du territoire en 1992 et 2006 - Teruti pour 1992 et Teruti-Lucas pour 2006

L'économie et l'emploi

L'économie bretonne se caractérise par l'importance de l'agriculture, de la pêche, des industries agroalimentaires, de l'électronique et des télécommunications, de la construction navale et automobile et du tourisme.

En 2006, le produit intérieur brut (PIB - somme des richesses produites par les entreprises) breton a augmenté de 4,4 % par rapport à 2005. Il a atteint 78 milliards d'euros, soit 25 249 par habitant, et 4,4 % du PIB de la France métropolitaine (7^e place).

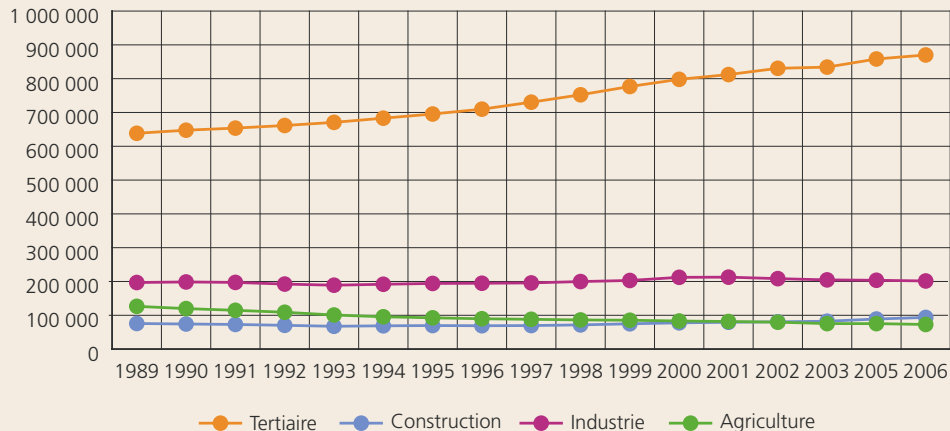
La répartition sectorielle des richesses créées par les entreprises bretonnes, en pourcentage du PIB régional, diffère des moyennes nationales :

- ▶ la part du tertiaire, 72 %, est inférieure à la moyenne nationale (76,1 %). Le tourisme y occupe une part remarquable avec près de 8 % du PIB régional ;
- ▶ l'industrie et la construction contribuent pour 23 % à la richesse bretonne contre 21,4 % en France ;
- ▶ le poids de l'agriculture, 5 %, est supérieur à la moyenne française 2,4 %.

Au 31 décembre 2006, la Bretagne concentre 4,9 % des emplois français, dont 89 % sont des emplois salariés. Au 31 mars 2008, le taux de chômage localisé se situe à 6,0 % de la population active contre 7,2 % en France métropolitaine.

Selon les estimations de l'Insee au 31 décembre 2006, parmi les grands secteurs d'activité, le tertiaire (commerce et services) est de loin le plus important. Avec 870 100 emplois, dont 803 500 salariés, il concentre 72 % des emplois régionaux.

L'EMPLOI TOTAL (SALARIÉ ET NON SALARIÉ) AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE EN BRETAGNE*



*absence de donnée pour 2004

L'industrie représente 16,3 % des emplois bretons (soit 201 500 dont 191 500 emplois salariés) et la construction 7,25 % (soit 93 800 dont 77 400 emplois salariés). Le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer. En 1989, on dénombrait plus de 126 000 emplois dans l'agriculture. Fin 2006, ce secteur représentait 72 700 emplois, dont 28 600 emplois salariés.

En savoir plus

- www.statistiques-locales.insee.fr/esl/
- www.ille-et-vilaine.fr
- www.bretagne.cci.fr
- www.cotesdarmor.cci.fr
- www.morbihan.cci.fr
- www.cci-brest.fr
- www.morlaix.cci.fr

Sources

Données : Insee 2008

L'industrie

Au 1^{er} janvier 2005, la Bretagne comptait 31 003 établissements industriels (industrie et construction), soit 4,7 % du total de la France métropolitaine. La construction représente à elle seule 59 % du secteur : 18 310 établissements contre 12 693 établissements pour l'industrie (41 %).



Chantier naval (Guilvinec)

Dans l'industrie bretonne, l'agroalimentaire a connu un essor considérable depuis vingt-cinq ans. Spécialisé dans la transformation des protéines animales (viandes, poissons, lait), la production légumière et l'alimentation animale, le secteur regroupe 35 % des établissements industriels hors construction. Les autres secteurs industriels (biens d'équipement, biens intermédiaires, biens de consommation) ont un poids équivalent, autour de 20 % chacun.

La construction navale, aéronautique et ferroviaire se démarque en Bretagne avec près de 431 établissements au 1^{er} janvier 2005, soit 12,5 % du total national.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS AU 1^{ER} JANVIER 2005

Industries	Bretagne	Région/France entière (%)
Industries agro-alimentaires	4 483	6,0
Industrie des biens de consommation	2 858	3,4
Habillement, cuir	311	2,0
Edition, imprimerie, reproduction	1 036	3,0
Pharmacie, parfumerie et entretien	94	3,8
Industrie des équipements du foyer	1 417	4,5
Industrie automobile	118	4,4
Industries des biens d'équipement	2 447	4,9
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	431	12,5
Industrie des équipements mécaniques	1 333	4,4
Industrie des équipements électriques et électroniques	683	4,3
Industries des biens intermédiaires	2 787	3,7
Industrie des produits minéraux	866	5,2
Industrie textile	188	3,3
Industrie du bois et du papier	498	3,7
Chimie, caoutchouc, plastiques	342	3,7
Métallurgie et transformation des métaux	721	2,7
Industrie des composants électriques et électroniques	172	3,6
Total industrie (hors énergie)	12 693	4,4
Construction	18 310	4,9
Total industrie et construction	31 003	4,7

Contrairement à d'autres régions, en Bretagne, l'industrie a connu une croissance continue au cours de la période 1993-2001 (+ 12 % en emplois salariés), tout en réalisant des restructurations importantes. Cependant, depuis 2001, les effectifs industriels diminuent et l'emploi salarié recule encore un peu plus en 2006 (- 1,2 % contre - 1 % en 2005).

En savoir plus

www.bretagne.drire.gouv.fr/
www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp
www.insee.fr

« Tableau de l'économie bretonne 2008 » Insee 2008
 « Panorama 2006-2007 de l'environnement industriel en Bretagne » Drire 2007
 (à télécharger sur : www.bretagne.drire.gouv.fr/)

Sources

Données : Insee 2006

L'agriculture

La Bretagne a connu depuis les années 1950 un changement radical de ses pratiques agricoles, passant d'une agriculture traditionnelle à une agriculture intensive, tant en matière de production animale que de production végétale (cette dernière étant largement liée à la production animale).

En 2006, la Bretagne fournissait 11 % de la production nationale (contre 7 % en 1950) alors que sa superficie ne couvre que 5 % du territoire national.

Près de 70 % des exploitations régionales se consacrent principalement à l'élevage. Cependant, les productions végétales occupent les 2/3 du territoire régional et sont fortement orientées vers les fourrages (301 000 ha de maïs de fourrage, 467 500 ha de prairies temporaires en 2006).

Chaque année, plus d'un million de tonnes de légumes sont produits, dont 1/3 environ est exporté. Les principales cultures légumières destinées au marché du frais ou à celui de la transformation sont le chou-fleur, la tomate, l'artichaut, les haricots verts et les petits pois.

Cette évolution s'est accompagnée d'une baisse importante du nombre des exploitations agricoles. En 1955, on comptabilisait 197 368 exploitations et une SAU de 1 951 720 ha contre 40 632 exploitations en 2005 employant 81 520 actifs permanents sur une SAU de 1 668 238 ha. Près de 18 % d'entre elles disposent aujourd'hui d'une SAU de plus de 80 ha. La SAU moyenne est de 52 ha en Bretagne (contre 73 ha dans les autres régions françaises).

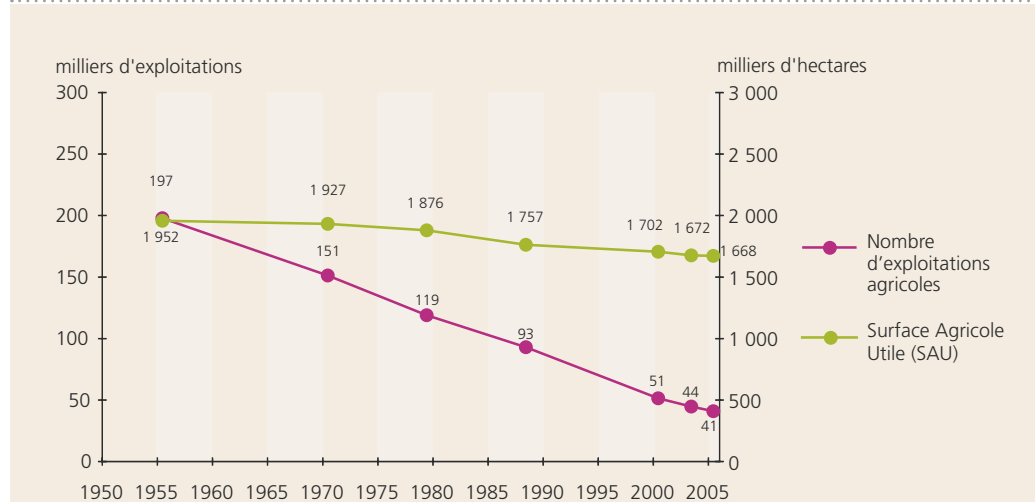
Les conséquences sur l'environnement d'une agriculture basée sur l'intensification de l'élevage et des productions fourragères sont à présent identifiées et bien connues : pollution de l'eau et des sols par les pesticides et les excédents azotés, eutrophisation des cours d'eau et des littoraux, érosion et appauvrissement des sols, etc.

Les pratiques culturales doivent donc évoluer, et peu à peu les agriculteurs se tournent vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement (semis direct, couverture hivernale des sols, maintien du maillage bocager (voir page 75), etc.) ou des alternatives, comme l'agriculture biologique.

EFFECTIF DU CHEPTEL BRETON FIN 2006

Bovins	Porcs	Volailles
2 062 800	8 315 700	76 796 000
Lapines mères	Ovins	Equidés
228 000	100 410	25 600

ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DE LA SAU EN BRETAGNE



En savoir plus

draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/drda/

« L'espace breton ». Les dossiers Octant, n°45 - Insee, « Tableaux de l'agriculture bretonne » Agreste - Draf Bretagne 2007

Sources

Données : Agreste - Draf Bretagne- «Tableau de l'agriculture bretonne 2007»

Les activités maritimes et côtières

Pêche

En 2006, la Bretagne compte 1 524 bateaux de pêche, dont 80 % de bateaux inscrits en petite pêche ou pêche côtière. La pêche professionnelle emploie en 2005 plus de 5 810 marins embarqués (33 % des emplois de la pêche en France). Elle réalise aussi plus de 41 % des captures de la France métropolitaine en volume (280 900 tonnes en 2005) et 43 % de la valeur des ventes. Le thon représente la moitié de ce tonnage, les crustacés 5 % et les coquillages 6 %.

La Bretagne représente également 90 % de la production nationale d'algues marines (14 024 tonnes sèches en 2005).

Mareyage et transformation

En 2004, le mareyage et la transformation emploient 6 100 personnes, dans 180 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 1,7 million d'euros. La filière des produits aquatiques représente près de 15 000 emplois répartis dans environ 2 500 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2,3 millions d'euros.

Conchyliculture

La conchyliculture représente en 2004 plus de 2 400 emplois, répartis dans 750 entreprises pour un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros. Plus de 45 % des surfaces conchylicoles françaises sont concentrées en Bretagne, en particulier l'exploitation de l'huître et de la moule (voir page 58). En 2002, la pisciculture emploie 200 personnes dans 55 entreprises pour un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros.

Transports maritimes et côtiers

Les transports maritimes et côtiers représentent en 2006, 38 établissements et 2 034 emplois. Le trafic total de marchandises des 16 ports de commerce bretons a atteint 8,45 millions de tonnes. Leur activité connaît une légère baisse (- 1,9 %). Les 3 principaux ports concentrent en 2006, 83 % de l'activité totale : Lorient (2,7 millions), Brest (2,4 millions) et Saint-Malo (1,8 million). Les marchandises débarquées représentent 83,3 % du trafic des ports bretons. Les produits agricoles et alimentaires restent la catégorie de produits la plus échangée avec 2,34 Mt (28,2 % des trafics). En 2006, le transport de passagers s'élève à un peu plus d'un million de passagers, sur les liaisons maritimes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande au départ de Saint-Malo et de Roscoff et à 2,4 millions pour la desserte des îles bretonnes.

Construction navale

La Bretagne tient la première place nationale pour les chantiers de réparation et de construction navale. Ainsi, la filière représente à elle seule 15,5 % du secteur français et regroupe 6 % des emplois bretons. La construction navale civile et militaire emploie plus de 8 000 salariés en Bretagne.

L'industrie nautique emploie environ 5 000 personnes réparties dans près de 875 entreprises pour un chiffre d'affaires annuel de près de 500 millions d'euros. C'est un secteur en pleine expansion.



© G. PARIGOT

Port du Guilvinec

En savoir plus

draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/drdafr/
www.insee.fr/fr/insee_regions/bretagne/home/home_page.asp

« Tableaux de l'agriculture bretonne » Agreste - Draf Bretagne 2007

« Chiffres clés 2006, les transports en Bretagne » ORTB 2007 (à télécharger sur : www.observatoire-transports-bretagne.com)

« Les ports de commerce en Bretagne » DRE 2006 (à télécharger sur : www.bretagne.equipement.gouv.fr/)

Sources

Données : Draf Bretagne 2007, Ofimer 2007, ORTB 2007, Insee 2006, DRE 2006

La sylviculture

LA FORÊT BRETONNE

En 2007, la superficie des forêts bretonnes est de 326 850 ha auxquels il convient d'ajouter 7 450 ha de peupliers, soit un total de 334 300 ha (12 % du territoire breton, + 25 % en 25 ans). Une dizaine de massifs dépassent les 2 000 ha. La forêt privée représente 90 % de la superficie boisée. Elle compte 124 000 propriétaires dont 72 % possèdent moins de 1 ha (13 % de la surface totale). Inversement, 20 % des propriétaires détiennent 80 % de la surface forestière.

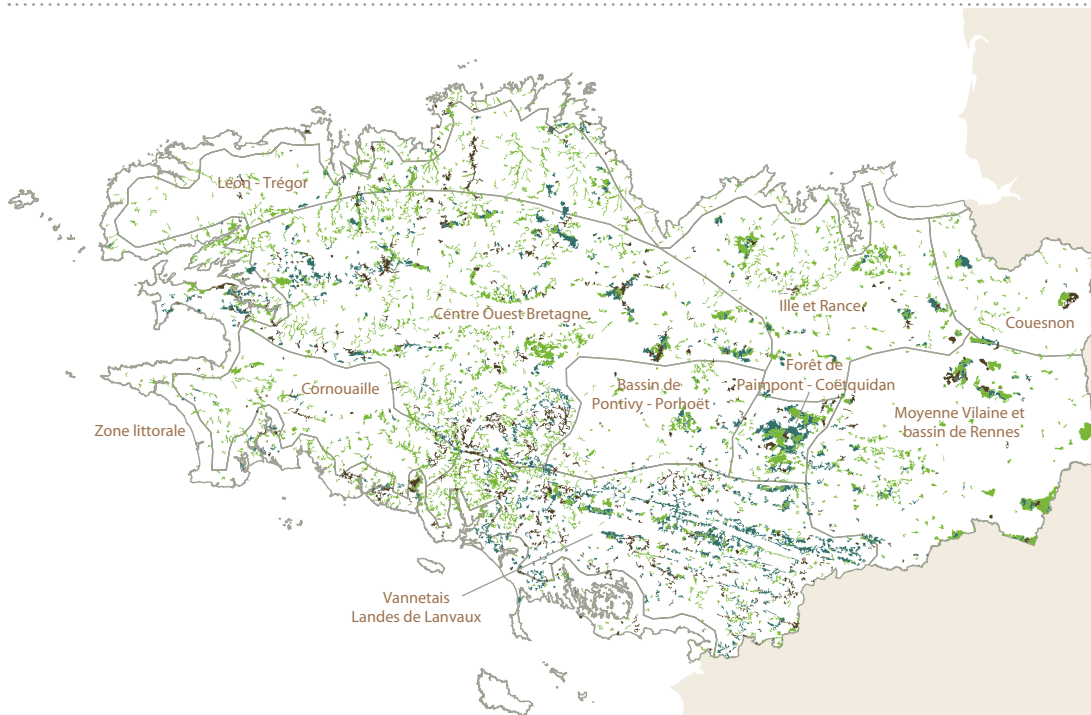
On dénombre plus de 70 essences d'arbres (voir page 33). La récolte en 2005 se décompose ainsi :

- ▀ bois d'industrie : 92 900 m³ dont 32 % de bois certifiés (12 millions de m³ en France dont 36 % de bois certifiés) ;
- ▀ bois d'oeuvre : 407 700 m³ dont 19 % de bois certifiés (21 millions de m³ en France dont 30 % de bois certifiés).

La production de sciage est de 247 700 m³ en 2005 avec 135 100 m³ de résineux, 94 000 m³ de feuillus et 18 600 m³ de bois tropicaux.

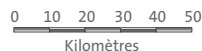
La mise en œuvre de la gestion durable des forêts se traduit par différentes mesures :

- ▀ 743 propriétés d'une surface de 77 000 ha ont un plan simple de gestion agréé ;
- ▀ 275 propriétaires (soit 2 240 ha) ont adhéré au code de bonnes pratiques sylvicoles disponible depuis fin 2006 ;
- ▀ 67 000 ha de forêt sont écocertifiés (20 %). Parmi ceux-ci, 22 800 ha relèvent du régime forestier.



Types de peuplement en 2000

- Feuillus
- Résineux
- Mélange de feuillus et de résineux
- Régions forestières



En savoir plus

drdf.bretagne.agriculture.gouv.fr/drdf/
www.onf.fr
www.crfp.fr/Bretagne/
www.ifen.fr/bases-de-donnees/occupation-du-sol.html

Sources

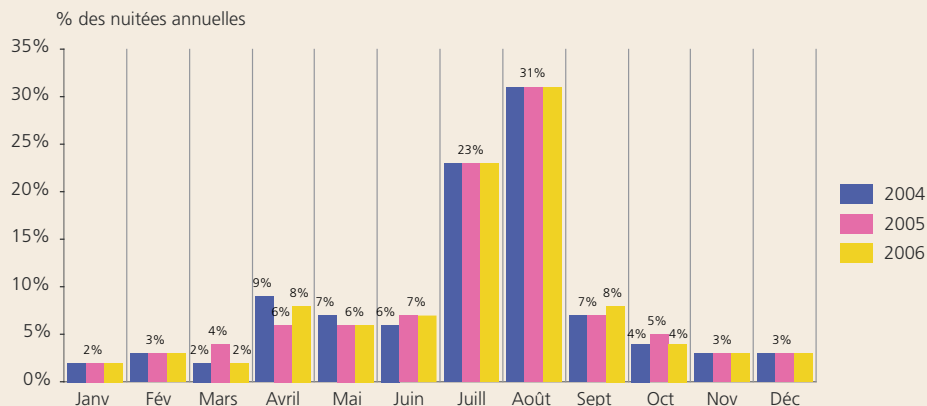
Données : Agreste - Drdf Bretagne - Statistiques forestières 2006, Serfare ; CRPF 2007
Carte : CRPF 2007, Corine Land Cover, France, Ifen 2004, Route 500® © IGN - 2006

Le tourisme

Avec 72,4 millions de nuitées et 12,3 millions de séjours français en 2006, la Bretagne se situe au premier rang des séjours à la mer et au quatrième rang des courts séjours (moins de 4 nuits) du marché touristique français. La région peut accueillir l'équivalent de 46 % des résidents bretons : elle compte 1 401 700 lits touristiques au premier trimestre 2007, dont 71 % en résidence secondaire. La fréquentation touristique totale en 2006, d'origine française et étrangère, est évaluée à environ 100,9 millions de nuitées. La saison touristique (avril à septembre) représente 83 % des nuitées touristiques en 2006, les mois de juillet et août comptabilisent à eux seuls 54 % des nuitées.

Atout économique, cette concentration estivale humaine, notamment sur le littoral, accroît aussi les pressions sur l'environnement : développement des infrastructures routières, perturbations écologiques des lieux les plus visités, accroissement des ordures ménagères, conflits d'usage, traitement des eaux usées, etc.

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES TOURISTIQUES



Ainsi en 2006, le littoral concentrait 87,6 % de l'offre bretonne en terme de lits en hôtellerie de plein air classée et 73 % en terme de lits en hôtellerie classée. Parmi les sites naturels les plus fréquentés, on peut citer la pointe du Raz (850 000 visiteurs en 2005), le cap Fréhel, la côte sauvage à Quiberon, les forêts de Paimpont, de Huelgoat, les monts d'Arrée, la vallée de Scorff, etc.

Un observatoire de la fréquentation touristique

L'Observatoire régional du tourisme de Bretagne, en partenariat avec le Comité départemental du tourisme de Haute Bretagne Ille-et-Vilaine, Saint-Malo Agglomération et la CCI du Pays de Saint-Malo, a initié en 2004 un laboratoire de mesure de l'hyprfréquentation touristique sur un espace allant du Mont-Saint-Michel au Cap Fréhel, d'est en ouest, et de Saint-Malo à Combourg et Dinan, du nord au

sud. L'objectif premier de ce laboratoire est de disposer d'éléments permettant de mesurer les flux touristiques et leurs impacts afin d'harmoniser leur gestion sur cet espace et de définir des seuils de capacité de charge, inconnus pour l'instant.

La fréquentation des parkings des sites de l'espace observé est aussi un bon exemple pour comprendre la forte fréquentation de cet espace. Ainsi en 2006, le Mont Saint-Michel a accueilli au minimum environ 1,5 million de personnes, la Pointe du Grouin environ 1 million et le Cap Fréhel environ 500 000 personnes. Ces sites permettent de désaisonnaliser la fréquentation, puisque 2/5 des visites se font en bord de saison. Par ailleurs, elles se concentrent majoritairement entre 15 h et 18 h. La pression touristique exercée sur ces espaces est donc ponctuellement très forte.

En savoir plus

perso.orange.fr/o.r.t.bretagne/
www.statistiques-locales.insee.fr/esl/

Sources

Données : ORTB 2007

Les sports nature

La Bretagne, par sa géographie, est un territoire attractif pour la pratique des sports nature (présence du littoral, richesses patrimoniales, nombreux itinéraires, etc.). Ces activités connaissent un essor important depuis quelques années et génèrent de réels impacts économiques et contribuent à l'attractivité du territoire. Comme toute activité pratiquée en nombre, elles peuvent être cependant sources de dommages pour l'environnement et de conflits d'usages.

Avec plus de 170 000 licenciés et 1 829 clubs en 2005, les sports nature représentent près de 20 % du nombre total de licenciés en Bretagne, avec une progression d'environ 4,5 % en 5 ans des licenciés (2000-2005). 53 % concerne le nautisme, 44 % le terrestre et 3 % l'aérien. La pratique de sports nature en Bretagne concernerait plus de 1 300 000 personnes, licenciées ou non, autochtones ou vacancières.

La randonnée

En Bretagne, le nombre de kilomètres de sentiers de grande randonnée (GR) et de grande randonnée de Pays (GRP) est supérieur à 7 000 km, dont le sentier littoral (dit sentier des douaniers) supérieur à 2 200 km. Une grande partie est inscrite aux plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR) ouverts au public (4 800 km). Les sentiers de petite randonnée (PR) sont moins recensés, mais leur linéaire est évalué à plus de 20 000 km en Bretagne.

La randonnée équestre offre plus de 2 000 km de sentiers balisés dans le cadre d'EquiBreizh. Plus de 3 600 km d'itinéraires équestres sont inscrits au PDIPR.

Au total, les itinéraires de vélo et VTT recensés représentent en Bretagne environ 4 450 km balisés en permanence. Le linéaire total des circuits vélo et VTT est estimé à plus de 10 000 km.

Le schéma régional et interdépartemental «Véloroutes et Voies Vertes», initié par l'État et le conseil régional de Bretagne en lien avec les conseils généraux et les grandes agglomérations, prévoit l'aménagement progressif de voies sécurisées multi-activités ou de petites routes à faible circulation. 8 itinéraires différents (est-ouest et nord-sud) représentant 2 000 km sont prévus, complétés par des plans vélo départementaux et des boucles de vélo promenades. Au 31 décembre 2007, près de 800 km de voies opérationnelles étaient accessibles aux vélos et piétons, et selon les caractéristiques techniques, aux cavaliers ou attelages, aux rollers, ou aux personnes handicapées.

L'escalade

56 sites d'escalade proposent 22,8 km de voies en Bretagne. On peut y ajouter les parcours acrobatiques en hauteur qui sont au nombre de 14 en juillet 2005 et les sites de grimpes d'arbres supérieurs à 20.

Le golf

Il existe 33 golfs en Bretagne.

Les activités nautiques

En 2007, les 753 prestataires bretons d'activités nautiques (aviron, kayak de mer et de rivière, char à voile, surf, plongée, voile, ski nautique, etc.) ont accueilli 769 946 pratiquants (voir page 56).

Les pratiques aériennes

En Bretagne, les clubs d'aéromodélisme font voler leurs maquettes sur 21 plateformes privées (champs) et sur 5 aérodromes, dont 2 militaires.

L'activité parachutiste se déroule généralement sur la seule école régionale à Vannes-Meucon (environ 25 000 sauts par an).

Les 44 sites de pratique d'ULM (Ultra léger motorisé) sont les aérodromes publics autorisant les ULM. Les individuels disposent souvent de champs pour lesquels ils ont reçu une autorisation. Il existe 2 bases de vol à voile, 38 sites de vol libre. 15 aérodromes sont utilisés pour les vols moteur.



En savoir plus

www.randobreizh.org/
www.equibreizh.com
www.tourisme-sport-nature.com/

« Etat des lieux des sports nature en Bretagne »
Cros Bretagne (CRER) 2006

Sources

Données : CRER Bretagne 2006
Rando breizh 2007

Les réseaux de transports

En 2007, on compte 1 232 km de routes nationales dont 893 km à 2x2 voies, 50 km d'autoroutes, et 16 978 km de routes départementales.

Sur les 1 151 km de voies ferrées, les axes Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Saint-Malo, et Plouaret-Lannion sont électrifiés. En 2006, les trains ont transporté 15 122 000 voyageurs (+ 5,1 % par rapport à 2005), dont 5 937 000 entre la Bretagne et Paris, 6 076 000 voyageurs à l'intérieur de la Bretagne, et 3 109 000 vers d'autres destinations, à partir de 19 gares. Les liaisons ferrées intérieures et vers les régions limitrophes sont principalement assurées par le transport express régional (TER). Le trafic des TER représente 23 000 voyages par jour en 2007, 9 % de plus qu'en 2006.

Le trafic des aéroports bretons est à la hausse en 2006 avec 1 872 220 passagers (+ 5,1 % par rapport à 2005) ayant voyagé à partir de Brest, Rennes, Lorient et Dinard. Les liaisons maritimes transManche ont transporté 1 026 393 passagers vers l'Angleterre (- 9,6 % par rapport à 2005) et 455 832 passagers vers les îles anglo-normandes (- 17 %).

L'activité marchandise (178,2 millions de tonnes en 2006) est dominée par la route à 93,8 %, suivie par la mer à 4,8 %, puis par le fer avec 1,4 %. Plus de la moitié des marchandises transportées au sein de la Bretagne sont des matériaux de construction (64 Mt) et produits agricoles (13 Mt).

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS EN BRETAGNE



Les déplacements

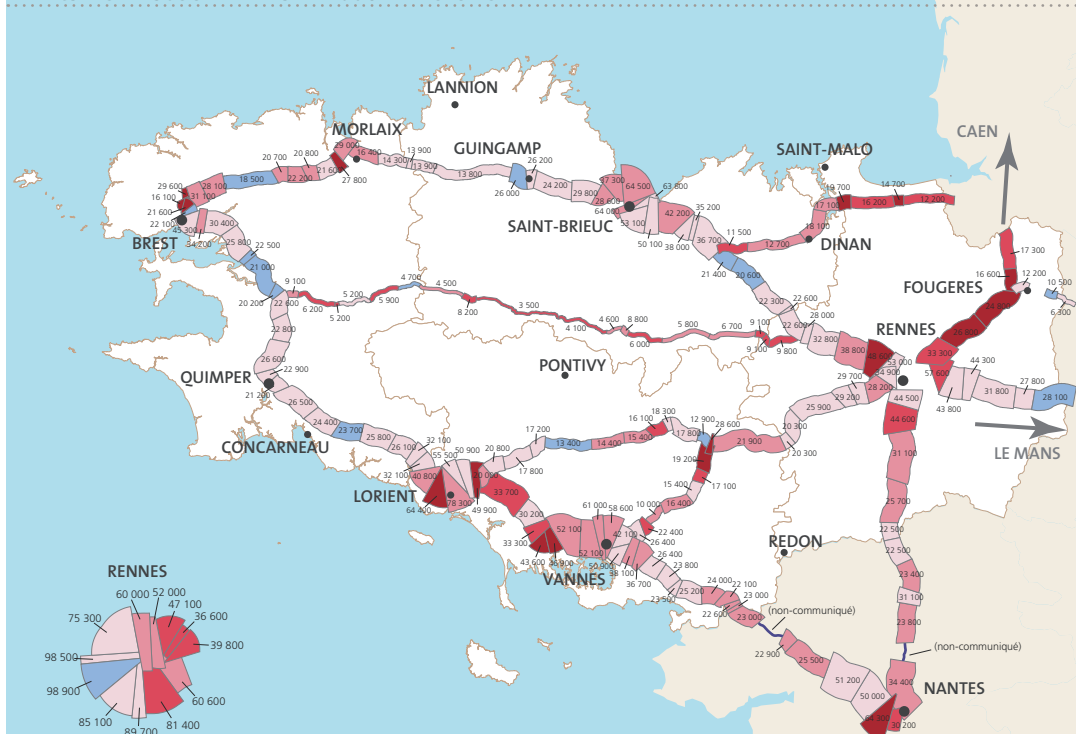
85 % des Bretons se déplacent par la route. On relevait sur le réseau national à 2x2 voies en 2006 environ 20 000 véhicules par jour en moyenne annuelle en rase campagne et environ 45 000 véhicules par jour autour des grandes agglomérations : Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc, Vannes.

Entre 2001 et 2006, le trafic moyen journalier a augmenté presque partout ; on observe néanmoins une grande variabilité entre les différents tronçons du réseau routier breton.

Entre 1999 et 2005, les déplacements (rail + route) entre Rennes et les 7 autres agglomérations bretonnes se sont intensifiés de 28 % (dont 2,7 % pour le ferroviaire). Cela représente 2 577 voyages supplémentaires par jour sur l'axe Rennes - Saint-Malo et 1 626 voyages en plus par jour sur l'axe Rennes - Nantes.

Dans quelques grandes agglomérations, la part des transports urbains a augmenté depuis 1996. C'est le cas à Rennes (+ 64,7 %), Vannes (+ 59 %) et Saint-Brieuc (+ 36,2 %). Les 7 principaux réseaux urbains ont transporté en 2005, 110 millions de passagers dont 52 % par le réseau rennais (57 millions). En 2007, l'enquête « Ménages Déplacements 1999-2007 » menée sur Rennes et 216 communes du département a permis d'identifier pour ces 8 dernières années dans le périmètre de Rennes Métropole, une baisse de la part de l'automobile dans les déplacements (qui passe de 59 à 55 %) au profit des transports collectifs urbains et périurbains (de 10 à 13 %) et du vélo (de 3 à 4 %). Chaque jour, 120 000 voyageurs utilisent, en moyenne, le métro rennais.

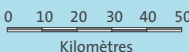
TRAFICS MOYENS JOURNALIERS EN 2006 ET ÉVOLUTION*



Evolution du trafic comparé à la moyenne des 5 années précédentes

- plus de 15%
- de 10 à 15%
- de 5 à 10%
- de 0 à 5%
- de -10% à 0%

∩ Limites de département



* réseau routier de la compétence de l'Etat

En savoir plus

www.observatoire-transport-bretagne.com
www.bretagne.pref.gouv.fr
www.rennes-metropole.fr/

« Enquête ménage déplacements 2007 » Préfecture d'Ille-et-Vilaine (à télécharger sur : www.bretagne.pref.gouv.fr/)

«Le transport en Bretagne, état des lieux et évolutions récentes» ORTB 2008

Sources

Données : ORTB 2007, DRE 2007, Préfecture 35
 Carte : DRE 2007, Route 500® © IGN - 2006